

Mesdames, Messieurs les Députés,

Vous allez voter dans les prochains jours concernant le projet de loi de transformation du pass sanitaire en « pass vaccinal ».

Si je vous écris, c'est que je garde un ultime espoir dans nos institutions, un ultime espoir dans notre Parlement, en vous pour faire rempart contre le nouvel apartheid de l'histoire. Si ce projet de loi est entériné, ce sera la plus grande honte du XXIe siècle et par votre vote vous pouvez y contribuer ou l'empêcher.

Je rappelle que **le gouvernement n'a toujours pas apporté la preuve à la CNIL, qui le lui réclame pour la 4^e fois, que le pass sanitaire était nécessaire. A fortiori le pass vaccinal ne l'est pas.**

VOUS DEVEZ DONC VOUS OPPOSER AU PROJET DE LOI DE PASS VACCINAL

Aux députés LREM, *La République en Marche*, sachez que seule « *La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera* ». J'en appelle à votre bon souvenir de l'Affaire Dreyfus et de son défenseur, Zola, qui publia dans l'Aurore, « *J'accuse* » et au dénouement de cette affaire. Je vous invite à consciencieusement réfléchir à votre vote, car si vous avez le moindre doute sur la portée de ce projet de loi issu du gouvernement dont vous êtes la majorité, vous devez vous y opposer de toutes vos forces. Car c'est un vote sans retour possible. J'en appelle aux mêmes réflexions consciencieuses des Députés du « Parti Socialiste » qui ne devraient rien voir de « social » dans ce projet de nouvel apartheid du XXIe siècle. Enfin, j'en appelle à chacun d'entre vous, car vous êtes les représentants de la Démocratie, les garants de la législation en conformité avec notre Constitution et que RIEN dans ce projet de loi n'est conforme avec notre Constitution. ABSOLUMENT RIEN, n'en déplaise à notre Conseil Constitutionnel qui, vérolé par les conflits d'intérêts, a pervertit son rôle de contrôle de la conformité des lois en institution au service du gouvernement.

Il me semble important de préciser dès à présent que je ne suis pas une anti-vax. Outre les vaccins habituels, je suis vaccinée contre la rage, l'encéphalite japonaise, la typhoïde, etc. bref tout un tas de vaccins que j'ai jugé utiles de faire en regard du bénéfice/risque suite à mon temps passé dans certains pays, vaccins que moins de 0.5% des français ont donc, et plus récemment je me suis vaccinée contre la grippe, comme chaque année depuis ma prépa. Je suis au contraire *pour* les vaccins, pourvu, que, comme tout traitement et médicament, ils soient administrés aux bonnes personnes et dans les bonnes circonstances.

En revanche, je suis anti mesures liberticides, dictature sanitaire, milice sanitaire et contrôle de notre état de santé par nos concitoyens, renversement de la charge de la preuve (présumé en bonne santé à présumé malade) et autres contraventions à notre Bloc de Constitutionnalité qui sont devenues monnaie courante.

Ce vote donc, votre vote est majeur. Car c'est ce tournant de l'histoire qu'il ne faut pas manquer pour préserver la France hors du champs de la dictature au-devant de laquelle elle se précipite dangereusement. Le pass vaccinal est un outil de contrôle des masses, outil préalable et indispensable à toute dictature, on se souviendra à cet égard de Hannah Arendt et de ses ouvrages, en particulier *Les origines du totalitarisme*. Comme avec l'Affaire Dreyfus, l'histoire et la littérature nous enseignent bien des choses dont il est urgent de se remémorer. Mais peut-être que le prochain projet de loi portera en substance la proclamation d'un autodafé géant afin de supprimer tout esprit critique et tout enseignement de l'histoire ?

Le projet de loi de pass vaccinal est un camouflet qui s'inscrit dans la continuité du mensonge d'Etat tissé par le gouvernement qui file le mensonge comme la métaphore depuis le début de la pandémie.

1^{er} mensonge : les masques

En mars 2020, les masques étaient inutiles. Et pour cause, on n'en avait pas donc au lieu de dire la *vérité* aux français, on a affirmé, en se parjurant éhontément que les masques étaient inutiles. Quand enfin les masques sont arrivés, de Chine, ils sont devenus obligatoires en intérieur puis même en

extérieur (alors qu'on sait très bien que cela est inutile en extérieur dans la majorité des cas mais cela a permis de servir un discours rassuriste aux français inquiets). Les français ont fait grâce au gouvernement de ce 1^{er} mensonge d'état. Mais pensez-vous qu'ils vont avaler indéfiniment toutes les couleuvres qu'on leur sert ?

2^e mensonge : les vaccins sont surs

L'Etat, et l'Union Européenne ont passé des millions de pré-commandes de vaccins alors même qu'ils n'étaient pas encore conçus. Ces contrats juteux pour Big Pharma contenaient toutes les **clauses léonines** possibles, aussi appelées « part du lion », et interdites dans les contrats en Droit français. C'était, en premier lieu, le fait d'administrer des vaccins qui sont toujours en **phase d'expérimentation** – la phase 3 d'expérimentation de Pfizer ne se terminera qu'en 2023 ! Comme les européens n'avaient pas l'intention d'être pris pour des cobayes, on a mis en place un « pass sanitaire », **rendant la vaccination obligatoire de facto** pour avoir une vie « normale ». Mais on a pris soin avant d'injecter la dose, de prévoir une seconde clause léonine en imposant à celui qui reçoit la dose, en « échange » du pass sanitaire, qu'il **renonce à tout recours contre l'Etat, et les laboratoires**, ce qui entrave encore toutes les conventions et traités signés par la France et en particulier le **code de Nuremberg**. Autre clause léonine : non seulement les technologies n'ont pas été partagées, alors qu'on tient partout le discours que ces vaccins sont indispensables pour endiguer l'épidémie, ni vendus à prix coûtant, bien au contraire, on a accepté une augmentation significative (+50%) du prix des pseudo vaccins.

Les premiers vaccins arrivés furent AstraZeneca et Johnson&Johnson. Les effets indésirables, graves, en particulier les **thromboses** et **atteintes du myocarde** furent dans un premier temps **niés** (il est important qu'on s'en souvienne !) et le gouvernement a décidé de continuer la vaccination alors que tous nos voisins la suspendaient, par précaution.

Ensuite sont arrivés Pfizer et Moderna. C'est alors, que **l'administration de Johnson&Johnson fut suspendue en France. Mais n'en doutez pas Français ! Les vaccins sont surs !**

Puis ce fut au tour de AstraZeneca, d'être dans un premier temps « réservé aux plus âgés ». Puis, les stocks de Pfizer et Moderna se remplissant progressivement, **AstraZeneca fut suspendu à son tour également**. On avait autre chose à se mettre sous la dent. Mais Français ! Soyez-en certains, le bénéfice/risque est en faveur de la vaccination.

Puis ce fut au tour de Moderna, provoquant des **péricardites** et **myocardites**, entre autres, d'être écarté pour l'administration aux sujets les plus jeunes (moins de 30 ans). Mais Français ! Soyez-en assurés ! **Les vaccins sont surs. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on les supprime progressivement tous les uns après les autres après nous avoir obligé à nous faire vacciner**

On prend le soin également, **d'entretenir la confusion entre « effet indésirable » et « effet secondaire »**. Le gouvernement n'est pas à une approximation près sur la sémantique, appelant par ailleurs « vaccin » ce qui n'est, au mieux, qu'un traitement vu le rythme d'injections imposé. En effet, le gouvernement martèle qu'on a suffisamment de recul sur les effets secondaires. Si on a peut-être suffisamment de recul sur les effets indésirables – et bien qu'on en tire aucun enseignement ; qui bien au contraire, devrait nous conduire à suspendre urgemment la vaccination de toute personne n'étant pas à risque de développer une forme grave du Covid, puisque pour ces millions de personnes le bénéfice/risque n'est ABSOLUMENT PAS en faveur du vaccin – on n'a toujours aucun recul sur les effets secondaires. Comme son nom l'indique, ces effets apparaissent dans un **second temps**, c'est pour cela que les vaccins sont normalement développés sur des périodes très longues, de 10 à 15 ans.

Aujourd'hui, seules les doses Pfizer sont administrées aux moins de 30 ans. On n'a rien d'autre à se mettre sous la dent, en même temps. On **minimise les effets indésirables**, on prend soin **d'entretenir la confusion entre effet indésirable et effet secondaire**, on **étouffe les lanceurs d'alerte** qui dénoncent les conditions dans lesquelles le vaccin Pfizer a été créé et **on participe à l'omerta sur les**

données de ces vaccins. Rappelons-le, **Pfizer qui nous veut du bien a été condamné depuis 2000 à 10 milliards de dollars d'amende pour manipulation de données**, entre autres. Quand on aura d'autres vaccins, de vrais vaccins, alors Pfizer sera délaissé à son tour. **Mais ouf ! On aura écoulé les millions de doses commandées et honoré nos contrats aux clauses léonines sans s'inquiéter de savoir si Big Pharma fera le lobbying nécessaire pour nous permettre de briguer un nouveau mandat.** C'est ahurissant de voir comme on peut se montrer si disposé à honorer les contrats, aussi léoniens soient-ils, lorsque les intérêts de Big Pharma et d'une élection sont en jeu alors que nous avons à peine haussé le ton pour défendre les contrats de sous-marins rompus par l'Australie.

3^e mensonge : les vaccins sont efficaces.

Pour répondre à la définition d'un vaccin il faut :

- que le produit administré protège le sujet inoculé de l'infection – ce n'est pas le cas puisque les personnes vaccinées peuvent aussi développer la maladie. Mensonge, donc.
- empêche la transmission à d'autres sujets – ce n'est pas le cas puisqu'on peut transmettre le covid 19 en étant vacciné. Mensonge, donc.

Définition Larousse de « vaccin » : Substance d'origine microbienne (microbes vivants atténués ou tués, substances solubles) qui, administrée à un individu ou à un animal, **lui confère l'immunité à l'égard de l'infection déterminée** par les microbes mêmes dont elle provient et parfois à l'égard d'autres infections.

Les produits inoculés ne sont donc pas des vaccins, en dépit du désintérêt par le gouvernement de la charge sémantique et du sens que les français y attachent.

En outre ces « vaccins » sont tellement efficaces qu'il est nécessaire de faire une 3^e dose, et ce, dans les *6 mois* suivant la dernière injection. Je suis curieuse de savoir quel autre vaccin nécessite un rappel aussi régulier ? Même le vaccin contre la grippe, ne s'administre qu'en une dose annuelle – et n'est pas obligatoire.

Pas de 3^e dose, pas de pass sanitaire : nouveau CHANTAGE. Il faut donc faire la 3^e dose. Mais pas de chance, finalement ce n'est plus 6 mois entre 2 doses qui est recommandé mais 4 mois ! Ah mais le temps que j'écrive cette phrase, nous sommes passés à 3 mois ! Et on nous parle de vaccins ?! A ce rythme d'injection il ne s'agit pas d'un vaccin mais d'un traitement. Bientôt il faudra recevoir sa dose toutes les semaines, ce sera la pire drogue jamais administrée en masse à un tel niveau. Et il s'agit bien d'une drogue, une accoutumance au mensonge que le gouvernement sert aux français depuis 2 ans.

4^e mensonge : la Vaccination des mineurs

Plusieurs médecins, spécialistes ont alerté depuis le début de la campagne vaccinale sur (i) le danger de vacciner massivement en pleine pandémie, (ii) la nécessité de circonscrire la vaccination aux personnes à risque, âgées ou fragiles, ces personnes ne développant pas la même réponse immunitaire et que les sujets jeunes et non fragiles, et surtout, (iii) l'importance impérieuse de ne pas vacciner les enfants. **L'OMS et la HAS elles-mêmes se sont positionnées contre la vaccination de masse.** Mais comme tous ces médecins qui sont allés contre les intérêts de Big Pharma, menacés de suspension de leur droit d'exercer, d'opprobre et d'entretien psychiatrique et lobotomie du cerveau en tout genre, la HAS a dû changer ses propos et revenir sur ses préconisations pour aller dans le sens des intérêts politiques.

La HAS a donc pu dire « il n'est pas recommandé de vacciner les enfants » puis quelques semaines plus tard « il faut vacciner les enfants de 12 à 18 ans car ils participent à faire circuler le virus ».

Combien d'enfants sont morts du Covid en France depuis le début de l'épidémie ? **5.** Cinq enfants ont succombé au virus et probablement en raison de fragilités préexistantes. Combien ont développé des effets secondaires graves (péricardites, myocardites, etc) ? Des centaines et des centaines. Le

bénéfice/risque n'est pas du tout en faveur du vaccin pour cette tranche d'âge. Et puisque le vaccin est si efficace et protège, comme on le martèle, des formes graves, à quel moments ces malheureux enfants représentent-ils un danger pour les personnes à risque, qui elles, sont vaccinées ? A aucun moment. Et le chantage est encore pire pour cette tranche d'âge à qui on vole tous les délices de la jeunesse et de la découverte du monde s'ils ne peuvent aller au musée, voir un spectacle, etc.

Indicible ignominie.

Enfin, l'histoire s'est répétée avec les moins de 12 ans. La HAS avait recommandé de ne pas les vacciner, puis a dû revenir sur ses propos. On n'a pas eu d'excuses publiques comme en Chine car cela aurait mis la puce à l'oreille sur les mécanismes de dictature à l'œuvre, mais vu la tournure que prennent les choses, on y viendra sans aucun doute.

4^e mensonge : « je ne rendrai pas la vaccination obligatoire »

Engagement clamé haut et fort par le Président, il y a un an. Puis la vaccination est déjà devenue obligatoire pour avoir une vie « normale » avec la mise en place d'un pass sanitaire. Mais on se défendait de toute obligation en invoquant que l'on pouvait toujours se faire tester. Cela a été anéanti en raccourcissant le délai de validité des tests à 24h sachant que les résultats des tests PCR n'arrivent que plus de 24h après l'heure du prélèvement, ce qui les rends impropres à cet usage, et en les rendant payants. Aujourd'hui ce n'est plus d'une vie « normale » mais d'une « vie » tout court qu'on veut priver ceux qui refusent de se faire vacciner. **Bienvenue en apartheid sanitaire.** Après l'apartheid en Afrique du Sud, les ghettos juifs, la ségrégation aux Etats-Unis nous sommes à l'aube de l'avènement de l'apartheid Sanitaire. Bienvenue en France ! Mais c'est vrai j'oubliais ! Si la France est nation des droits et des libertés c'est aussi le pays de la Terreur (« *état d'exception destiné à endiguer militairement, politiquement, et économiquement la crise multiple à laquelle le pays est alors confronté* »). 230 ans après Robespierre s'est donc réincarné. Car c'est bien dans ce climat de Terreur que le gouvernement souhaite nous plonger.

5^e mensonge : les non-vaccinés sont responsables de la situation sanitaire

C'est toujours plus simple de trouver des boucs émissaires et crier haro sur le baudet que de reconnaître ses propres manquements. L'histoire recèle de cette technique manipulatrice et ça fonctionne souvent, mais pas longtemps, juste le temps que la vérité n'éclate. Je n'aimerais pas être du côté de ceux d'entre vous qui auront voté *pour* le pass vaccinal lorsque les français, las de la 4^e, 5^e, N^e dose vous demanderont des comptes. Car ils le feront. Parce qu'ils l'ont toujours fait. Et le feront toujours. Car la France est une nation libre.

Les non vaccinés ont bon dos d'être l'explication de l'échec fracassant de cette politique vaccinale qui est une fuite en avant vers un nombre infini de doses tant les vaccins se révèlent inefficaces. 5 millions de non vaccinés. C'est-à-dire 7% de la population française. Quel gouvernement peut oser soutenir que si on manque de lits à l'hôpital c'est à cause de 7% de la population française quand les politiques des dernières années n'ont été que de réduire systématiquement les infrastructures et personnels hospitaliers, jusqu'à les **stigmatiser** et suspendre s'ils ne se vaccinaient pas après avoir vaguement mentionné qu'ils étaient des héros de la première ligne. Economies et rabotages systématiques et ce, dans des proportions qui dépassent de très loin la proportion de personnes non vaccinées.

Par ailleurs, **beaucoup de non vaccinés sont une chance, un rempart à la progression du virus** car certains d'entre eux ont déjà contracté la maladie. Ils sont donc **naturellement protégés**. La communauté scientifique s'accorde sur le fait qu'une **immunité naturelle est environ 10 fois supérieure à celle de la pseudo vaccination**.

Mais en effet, si toutes ces personnes immunisées ne se vaccinent pas, on ne peut pas écouler les stocks des juteux contrats conclus avec Big Pharma. **C'est donc une véritable chasse aux sorcières qui a commencé.**

Si comme certains médecins, sans conflit d'intérêt, l'avaient recommandé, on n'avait vacciné que les personnes qui en avaient besoin, profitant de l'immunité naturelle, formidable outil dont la nature nous a dotés, on n'en serait pas à 200 000 contaminations par jour. Et quand bien même ce serait le cas, comptabilise-t-on le nombre de gastros quotidiennes ? Les dernières études montrent que le risque d'hospitalisation suite à une infection Omicron est 70% inférieure à une infection Delta, laquelle conduisait à une hospitalisation dans seulement 2% des cas ! Avec 5.3 millions de morts du Covid dans le monde, cela fait 0,00067% de la population mondiale morte du covid pour une moyenne d'âge de 84 ans !

Il suffit de regarder ce qu'il se passe dans les pays qui n'ont pas imposé de mesures liberticides comme en France. La Suède, par exemple, ne connaît pas de nouvelle vague, idem en Inde qui ne comptabilise que 11 681 nouveaux cas au cours des 7 derniers jours, sur une population de 1,4 milliards d'habitants !

Mais plutôt que de l'admettre, tenir le discours suivant aux français « on a mis tout ce qu'on pouvait en œuvre, vacciné massivement, cela aide mais n'est pas suffisant pour endiguer complètement l'épidémie, on arrive au bout de l'exercice, il faut maintenant accepter de vivre avec le virus », au contraire, on durcit le ton, on regarde ailleurs, là où ça nous arrange – pas vers la Suède naturellement, mais vers l'Allemagne, l'Autriche dont les politiques par le passé ont déjà montré leur grande facilité à désigner des coupables magiques à une situation de crise. On rappellera d'ailleurs, que, contrairement à notre gouvernement, si ces mesures ont été évoquées dans ces pays avant, elles n'ont toujours pas été votées et ne le seront qu'en février au Parlement tandis que notre gouvernement accélère le calendrier législatif afin de profiter d'un hémicycle à moitié vide pour passer en force une loi qu'il sait purement scandaleuse.

6^e mensonge : il n'y a pas d'autre solution que celle du pass vaccinal

Ceci n'est pas tout à fait un mensonge si on se recontextualise le but poursuivi par le gouvernement : liquider le plus de doses possibles en un minimum de temps. C'est effectivement la seule solution.

En revanche, si le but est de préserver la santé des français, contenir l'épidémie, soulager l'hôpital ce n'est certainement pas dans le pass vaccinal qu'on trouvera la solution, bien au contraire.

Le gouvernement n'a d'ailleurs toujours pas apporté la preuve à la CNIL, que le pass sanitaire était nécessaire. A fortiori le pass vaccinal ne l'est pas.

Et pourquoi si réellement la politique vaccinale est la seule efficace pour le gouvernement, l'Union Européenne n'a-t-elle commandé que 27 millions de doses Valneva pour l'ensemble des pays membres sur 2022 et 2023. C'est-à-dire moins de 500 000 doses par pays donc en 2022 ? Tout simplement parce que le but n'est pas de protéger la population via un vaccin efficace mais bien de liquider les doses Big pharma, intention confirmée par le rapprochement des injections tous les 3 mois. Dans la même veine, pourquoi pour Novavax la HAS a-t-elle déclaré qu'elle allait « prendre son temps pour rendre sa décision » pour l'homologuer alors qu'elle n'a pas pris les mêmes précautions avec Pfizer et Moderna alors que le gouvernement accélère son calendrier de son côté car la situation serait « critique » ? Encore une fois, parce qu'il s'agit bien d'écouler les doses Pfizer et Moderna avec la complicité coupable de la HAS. Bien loin de mettre en œuvre une politique incitative pour convaincre les sceptiques, dont un certain nombre seraient prêts à se faire vacciner avec des technologies éprouvées et dont les taux d'efficacité sont excellents d'après les résultats de leur phase 3, on fait tout pour ralentir leur arrivée sur le marché, voire on s'attèle minutieusement à ce qu'ils soient détournés vers les pays à bas revenus.

Round up et pass vaccinal, même combat (spoiler : victoire écrasante des lobbies)

Il convient de faire un parallèle entre les OGM, les produits phytosanitaires et l'ARN messager distillé en doses rapprochées et sans limite dans le corps des français : le prisme du court terme sert le but poursuivi.

Le round up ou, dans une actualité plus brûlante, le glyphosate, dont nous avons reporté la suppression en Europe, puisque nos politiques se sont montrés aussi courageux face aux pressions lobbystes de ces industries que notre gouvernement face à Big Pharma, ont été distribués, encouragés et imposés aux agriculteurs dans le milieu des années 1970. La panacée. Et surtout, pas le choix, comme pour les vaccins. Cela permettait d'avoir de meilleurs rendements.*(***A court terme** : bien lire les petites clauses en bas de page). Malheureusement le seul résultat à retenir c'est une fragilisation des plantes, incapables de combattre les maladies et une accoutumance à ces produits dont il est impossible de se défaire. Monsanto a su créer un abonnement là où il n'y en avait pas besoin, en rendant stériles les semences des plantes cultivées. De même qu'une abeille ne peut plus vivre sans antibiotiques systématiques aujourd'hui, nous sommes abonnés à la dose de vaccin. **Le gouvernement nous impose ainsi la même chose avec l'ARN messager qu'avec les OGM, le glyphosate, et dans le même rapport de force Agriculteurs/Monsanto, Citoyens/Big Pharma, c'est-à-dire, distiller un nombre de doses illimitées dans nos organismes, les fragilisant et nécessitant toujours plus de nouvelles doses pour palier l'autodestruction de notre système immunitaire et engraisser Big Pharma à mesure que nos défenses naturelles s'appauvrissent comme nos terres arables.**

Conclusion :

Voulons-nous répéter l'histoire ? Continuer à regarder en arrière dans 10 ans, 20 ans en se dire « si seulement nous avons dit NON à ce moment-là ? ». Ce « NON » dont vous avez le pouvoir et la responsabilité, aujourd'hui, par votre vote. Dès lors qu'il existe un « doute raisonnable », il faut de toutes nos forces s'opposer à ce qui serait un « impossible retour en arrière ». Karl Popper, exhortait le scientifique à sans cesse rejeter toute certitude : a-t-on, Mesdames, Messieurs, les Députés, la certitude scientifique aujourd'hui que le vaccin est indispensable ? Efficace ? Inoffensif ? Non. Bien au contraire. Et pour cause, l'immunité naturelle est bien supérieure à celle des pseudo vaccins et on continue de transmettre le virus en étant vacciné, de même qu'on peut également contracter la maladie en étant vacciné. Comment pouvez-vous ignorer les recommandations de l'OMS qui juge comme "erreur la stratégie du tout vaccinal" et comment pouvez-vous ignorer la communauté scientifique qui accueille le variant Omicron comme un "cadeau" pour l'immunité collective tant attendue ? Jusqu'à Israël, qu'on a pris jusqu'ici comme modèle de la stratégie anti-covid et qui elle-même suspend la politique vaccinale pour profiter de cette chance apportée par Omicron ?

Dans ces circonstances, c'est bien au contraire le test et la sérologie qui doivent être privilégiés à la vaccination. Et le gouvernement ne s'y méprend d'ailleurs pas puisqu'il envisage lui-même de coupler vaccination et tests. Mais alors, on rendrait obligatoire la vaccination, qui serait donc insuffisante et inutile, alors que le test est lui suffisant ? Choisir de voter pour le pass vaccinal c'est délibérément **discriminer** les non vaccinés et « brader notre liberté au nom de l'égalité des conditions » et détruire notre démocratie, comme s'en inquiétait déjà Tocqueville. Tout le monde logé à la même enseigne, sans distinction d'âge, d'état de santé, et de précédents (infection naturelle notamment : la principauté de Monaco propose par exemple de faire des sérologies pour reporter la 3^e dose tant que le sujet a une réponse immunitaire : pourquoi ne pas s'en inspirer, et l'étendre à toute dose?).

Le pass vaccinal c'est imposer un traitement à qui n'en n'a pas besoin.

Comme démontré, le rythme actuel d'injection – tous les 3 mois – cachant difficilement l'inefficacité des ARN messagers et du principe de vaccination qui, par définition, doit protéger durablement – on ne saurait accepter un délai de 3 mois comme une durée raisonnable de protection – rend la pseudo vaccination plus proche d'un traitement que d'un vaccin. Imposer le pass vaccinal à un sujet ayant déjà été naturellement infecté, ou à un sujet n'ayant pas de risque de développer une forme grave, comme les enfants, **c'est comme administrer une chimiothérapie à des sujets qui n'ont pas le cancer : un traitement lourd et dangereux pour qui n'en a pas besoin.**

C'est également contrevenir aux principes législatifs protégés par notre **Bloc de Constitutionnalité**. **La loi doit être adaptée, nécessaire et proportionnée.** La question avait déjà été soulevée au moment de l'instauration du pass sanitaire. C'est à vous, Députés de trancher cette question, le Conseil

Constitutionnel, vérolé par les conflits d'intérêts qu'il ne me semble pas utile de rappeler ici, ne saurait jouer son rôle de garde-fou.

La réponse est NON : le projet de loi de pass vaccinal ne respecte pas les 3 principes nécessaires à la promulgation d'une loi

1) Nécessaire :

Le pass vaccinal n'est pas nécessaire comme démontré largement : l'immunité naturelle, les tests, les gestes barrières sont autant d'atouts contre l'épidémie. Au contraire, le pass sanitaire ne fera que fragiliser nos organismes, les empêcher de se défendre contre le virus et favoriser les effets indésirables inutilement, augmentant la pression sur l'hôpital à l'inverse, lié aux myocardites, péricardites, thromboses, AVC qui se sont multipliés depuis la campagne de vaccination bien qu'on en minimise les chiffres. **Le pass vaccinal n'est nécessaire que pour une chose : liquider les doses achetées à Big Pharma.**

Le gouvernement n'a d'ailleurs toujours pas apporté la preuve à la CNIL, que le pass sanitaire était nécessaire. A fortiori le pass vaccinal ne l'est pas.

2) Adaptée :

Non ! Le test et la sérologie apparaissent bien plus adaptés que le « vaccin » et le fait de coupler « vaccin » et test ne fait que trahir la volonté d'imposer un « vaccin » inutile en l'associant à quelque chose d'utile, le test. **C'est une mascarade.**

On soulèvera également le calendrier du gouvernement pour ce projet de loi : le faire passer au parlement entre Noël et Jour de l'an, à une période où l'hémicycle est souvent très calme (et on ne se trompera pas sur les raisons pour lesquelles le gouvernement a spécifiquement avancé le calendrier). **Donc ce projet de loi n'est pas, dans son calendrier, adapté au vote démocratique non plus.**

En outre, la volonté d'entériner le projet de loi et de le rendre applicable à compter du 15 janvier s'il est voté témoigne d'un **dessein purement ségrégationniste envers les non vaccinés**. En effet, puisqu'il faut 2 doses pour avoir un schéma vaccinal complet, avec 3 semaines d'intervalle entre chaque dose, aucun non vacciné au 5-6 janvier ne pourra avoir son pass vaccinal au 15 janvier, date à laquelle le gouvernement souhaite le rendre applicable.

3) Proportionnée

Certainement pas ! Il n'est jamais proportionné de contrevenir à nos droits fondamentaux, la liberté de disposer de son corps, la liberté de circulation qui sont édictés dans notre Constitution et qui doivent prévaloir à tout décret ou loi votée à la va-vite dans une démocratie dégradée par les états d'urgence continus depuis 2015 et qui est au bord de la dictature tant le Parlement, vous, Députés avez été dépossédés de vos prérogatives par un gouvernement omniscient. Il est plus que jamais nécessaire de rappeler votre rôle législatif. **La loi doit venir du Parlement**, les propositions de loi devant être la règle, les projets de loi l'exception, seul régime qui doit sans cesse nous guider pour **garantir la séparation des pouvoirs**. Aujourd'hui, L'Esprit des Lois est menacé par cette mainmise d'un gouvernement omniscient qui a oublié que son rôle est exécutif. **Le gouvernement a habilement subtilisé au Parlement son pouvoir législatif, bien plus fort, en vous laissant, véritable peau de chagrin, le seul pouvoir de voter**. Comment pouvez-vous accepter que la crise sanitaire soit gérée en catimini par le seul Ministre de la Santé et une poignée de scientifiques ? Est-ce là votre rôle de Parlementaire ? Est-ce à cela que nos impôts servent ? Qu'inutiles et désuets vous contempniez le gouvernement légiférer à votre place ? Finalement le Parlement s'est mué en exécution d'un simple vote sur les projets de lois soumis par gouvernement. Est-ce là le pouvoir que nous vous avons confié ? On rappellera que, selon l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, **« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution »**. **Je vous invite à prendre toute la mesure de cet article.**

Alors je m'en remets à vous, Députés de tous bords, pour vous opposer de toutes vos forces à **un état qui brise notre contrat social, qui rogne insidieusement sur notre liberté**, si fragile et qu'il ne faut jamais cesser de défendre. C'est votre rôle, dans cette République, de maintenir la **séparation des pouvoirs**. De ne jamais vous laisser écraser par un Etat omniscient. Et ce quel que soit votre parti. Que vous fassiez partie de la majorité ou non, jamais vous ne devez laisser le gouvernement absorber vos prérogatives, car il s'agit de **ce pourquoi nous vous avons élu : légiférer sans contradiction avec notre Bloc de Constitutionnalité** et les valeurs de la France. Liberté, Egalité, Fraternité. Il ne s'agit pas d'un stupide rythme ternaire mais d'une gradation qui place la Liberté avant les autres, car c'est aussi la valeur la plus difficile à défendre, celle qui, lorsqu'elle n'est plus, fait basculer les 2 autres avec elle et nous plonge dans des régimes autoritaires.

A tous ceux d'entre vous qui se sont opposés à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire et aux mesures disproportionnées qui ont été prises depuis le début de la pandémie pour nous priver de nos libertés, un grand merci d'avoir su élever votre voix contre la doxa et la propagande qui s'abat implacablement sur notre pays. **Je vous demande de continuer à lutter de toutes vos forces contre un état liberticide qui ne reconnaît plus les principes fondateurs de sa Constitution, un état qui s'est allègrement défait de la séparation des pouvoirs, principe impérieux d'un Etat de Droit**, en instaurant un état d'urgence continu depuis 2015 et en dessaisissant le Parlement de ses prérogatives législatives. A vous tous qui avez combattu, dénoncé, osé vous opposer, vous êtes notre rempart contre le mensonge organisé. Unissez toutes vos forces pour voter contre le projet de pass vaccinal.

A tous ceux d'entre vous qui ne se sont pas encore opposé aux mesures liberticides qui nous gouvernent depuis 2 ans en dictature sanitaire, 6 ans avec l'état d'urgence terroriste déclaré suite aux attentats de 2015 (non pas que je prenne le sujet à la légère, je suis moi-même victime d'attentat terroriste et pupille de la nation), le vote du projet de loi sur le « pass vaccinal » est l'occasion de prendre du recul sur les conséquences désastreuses pour nos valeurs, notre Constitution, notre héritage et le rôle que la France doit continuer de jouer dans le monde comme exemple de représentation de ce qu'est un pays libre. **Vous êtes des Députés libres** et rien ne vous oblige à voter *pour* ce projet de loi. A moins que vous n'ayez vendu votre âme au diable pour un poste au sein du prochain gouvernement ?

L'histoire a montré que la majorité a presque toujours tort, et ne retient, avec le temps, que ceux qui, courageux, braves et honnêtes ont su se détacher des masses pour défendre ce qu'ils savaient juste. C'est Simone Veil, le Dr Semmelweis, Jean Moulin, Jean Jaures, Missak Manouchian, Martin Luther King, Olympe de Gouges, Victor Schœlcher. Croyez-vous qu'ils baignaient dans le consensus et la majorité ? Qu'il leur fût aisé de s'opposer ? Avaient-ils tort pour autant ? Non, car rien ne saurait museler ni la justice ni la vérité. Déjà Fontenelle, plein de bon sens nous disait "*Pour trouver la vérité, il faut tourner le dos à la multitude, et savoir que les opinions communes sont la règle des opinions saines, pourvu qu'on les prenne à contre-sens*"

De l'abolition de l'esclavage à Zola en passant par la résistance, l'apartheid, le droit à l'avortement et la crise de 1929 : suivre le consensus, la tyrannie de la majorité si justement décrite par Alexis de Tocqueville et John Stuart Mill, ne pas remettre en question, suivre la doxa, et la fabrique du consentement n'ont jamais marqué l'Histoire positivement. Il faut du courage pour s'opposer, douter, proposer une nouvelle voie, défendre la Liberté. Mais ce sont de ces personnes courageuses dont on se souvient car elles font de nous des hommes et des femmes Libres.

Votre rôle de Parlementaire est crucial. Ressaisissez-vous de vos prérogatives législatives et remettez la défense de la Liberté au centre du débat. **Ne concédez rien**. Pas un amendement. **Rejetez en bloc ce projet de la honte**. La dette envers nos libertés est déjà bien trop élevée et impossible à rembourser : qui va nous rendre les 2 ans de jeunesse qu'on nous a volé et reprendre les doses de la honte injectées de force dans nos corps fragiles d'enfants ?

J'ACCUSE tous ceux qui ne s'opposeront pas à ce projet de la honte (les abstentionnistes et absents également car **il est de votre devoir de parlementaire de vous prononcer CONTRE**). **« La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera ».**

Je reste positive, et m'en remets aux pouvoirs qui vous ont été donnés **par le peuple**, pour le **représenter**, dans sa globalité, et **sans discrimination**, comme le veut la responsabilité qui vous a été confiée. Si je vous écris, c'est que je garde un ultime espoir dans nos institutions, dans notre Parlement, en vous.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs les Députés, l'expression de ma très haute considération.